



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI
AUPRÈS DES NATIONS UNIES

111 East 69th Street, New York, N.Y. 10021

Tel: (212) 737-4150 • Fax: (212) 472-3778

E-mail: malionu@aol.com

Website: www.un.int/mali

**86ème SEANCE PLENIERE DE
L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS
UNIES**

**Points 16 et 117 de l'ordre du jour
Culture de paix : La Stratégie antiterroriste mondiale
des Nations Unies**

**Plan d'action pour la prévention de
l'extrémisme violent**

**INTERVENTION DE MONSIEUR DIANGUINA DIT
YAYA DOUCOURE, CHARGE D'AFFAIRES A.I.
DE LA MISSION PERMANENTE DU MALI
AUPRES DES NATIONS UNIES**

Vérifier à l'audition

New York, le 16 février 2016

Monsieur le Président,

La délégation du Mali se réjouit de l'initiative du présent débat consacré au Plan d'action proposé par le Secrétaire général des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent.

Ma délégation se félicite du consensus qui a prévalu lors de l'adoption de la résolution A/70/L.41 et prend note de ce Plan d'action qui constitue une étape importante dans le cadre de l'examen de la stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, prévu en juin 2016.

L'adoption de cette résolution, montre, assurément, la volonté inébranlable des membres de notre Organisation commune, d'œuvrer à l'unisson, contre un phénomène aussi complexe que dangereux qu'est l'extrémisme violent.

La délégation du Mali s'associe à la déclaration faite par le Royaume d'Arabie Saoudite au nom des Etats membres de l'OCI et voudrait faire quelques commentaires à titre national.

Monsieur le Président,

Aujourd'hui, il n'est un secret pour personne que la propagation du terrorisme et de l'extrémisme violent, constituent l'une des premières menaces à la paix et à la sécurité internationales.

La recrudescence de violences aveugles à travers le monde y compris dans la région du Sahel, la complexité des attaques, leurs niveaux de planification, de coordination et de sophistication, démontrent à suffisance que nous n'avons pas d'autre choix que de mutualiser nos efforts et de fédérer nos intelligences pour neutraliser l'hydre du terrorisme et ses tentacules que représentent notamment ; l'EIL, AQMI, Boko-Haram, Al Shebab, Ansar-Dine, le MUJAO, Al Mouraboutoune et j'en passe.

Mon pays, le Mali qui a été victime en 2012, d'une agression terroriste et narco-jihadiste, continue malheureusement de payer un lourd tribut au phénomène du terrorisme et de l'extrémisme violent.

Cela m'amène à faire remarquer que l'extrémisme violent, menant le plus souvent au terrorisme, est complètement étranger à la société malienne, connue pour son ouverture, sa tolérance et pour sa pratique d'un islam pacifiste et modéré.

Monsieur le Président,

Au Mali, les autorités ont pris la mesure du défi en matière de la prévention de l'extrémisme violent.

En effet, le Gouvernement du Mali a initié avec l'appui du Maroc, un programme de formation d'imams maliens afin de renforcer leur résilience dans la préservation des valeurs authentiques de l'Islam enseigné dans les Universités de Tombouctou et pratiqué dans la région du Sahel depuis des siècles.

Cette initiative salubre qui s'étend à d'autres pays de la sous région, permettra de véhiculer et de propager les valeurs de l'Islam ; valeurs de paix et de tolérance.

L'autre approche du Gouvernement du Mali réside dans la lutte contre l'enrôlement des jeunes dans les réseaux terroristes et extrémistes.

Cette approche insiste sur les vertus du dialogue et de la compréhension mutuelle, en discréditant l'idéologie de la haine, de l'intolérance et du rejet de la différence.

En plus de ces actions à l'échelle nationale, il existe d'autres initiatives au plan régional impliquant les Etats voisins et partenaires du Mali, notamment dans le cadre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel dont la mise en œuvre rapide devrait également contribuer à lutter efficacement contre les causes de l'extrémisme violent.

Monsieur le Président,

Avant de conclure, je voudrais souligner avec force que le Gouvernement du Mali condamne le terrorisme et l'extrémisme violent et demeure résolu à lutter contre les causes et manifestations de ces fléaux.

Enfin, je voudrais joindre ma voix à celle du Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux Affaires politiques, à l'ouverture de ce débat, pour rendre hommage à la mémoire de toutes les victimes du terrorisme et de l'extrémisme violent y compris les casques bleus des opérations de maintien de la paix dont la MINUSMA qui, il convient de le rappeler, vient d'être endeuillée par l'attaque terroriste du vendredi dernier contre le contingent de la République de Guinée, à Kidal.

Cette énième attaque contre la MINUSMA, pose la nécessité d'intégrer la prévention de l'extrémisme violent dans les mandats des OMP, tel qu'il ressort du Plan d'action, mais aussi d'équiper et de permettre aux soldats de la paix de se défendre, en adaptant le mandat qui les régit, à l'environnement terroriste dans lequel ils sont déployés.

Je vous remercie de votre aimable attention.